

Management des organisations option gestionnaire de l'habitat locatif et de l'habitat social

RNCP3827 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	313
Code(s) ROME	C1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université de Bourgogne - Dijon

<http://www.u-bourgogne.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est chargé de la gestion d'un parc immobilier locatif dans le secteur privé des agences immobilières ou dans le secteur des organismes d'HLM. Il assure la gestion locative : établit un état de lieux, recherche des locataires, rédige des contrats de location, perçoit les loyers et les charges.

Il surveille l'état des immeubles, constate les dégradations. Il décide des travaux d'amélioration et des réparations à effectuer et en contrôle le suivi. Il assure la gestion de l'immeuble : calcul des charges, entretien et propreté des parties communes....Il lance les appels d'offre et choisit les entreprises prestataires. Il négocie les contrats de maintenance (chaufferie, ascenseurs...).

Il peut également assurer le recrutement et la formation des employés et des gardiens d'immeubles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chargé de gestion en immobilier
- Collaborateur d'organismes d'HLM et d'agences immobilières
- Administrateur de biens, syndic ou responsable d'unité de gestion d'immeubles.

L'administrateur de biens doit être titulaire d'une carte professionnelle 'Gestion immobilière' qui est délivrée par la Préfecture et renouvelable chaque année.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.u-bourgogne.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3827/>